

FINANCES

La dette communale

Au niveau de l'endettement, la situation n'est pas dramatique, mais la commune a encore devant elle quelques investissements « hors norme ». Toute fusion amène avec elle des investissements supplémentaires pendant environ quinze ans.

A ceci s'ajoutent différents éléments. Pendant la phase de préparation puis dans celle de mise en route de la nouvelle commune, moins d'énergie était disponible pour lancer et suivre des travaux importants. Quasi simultanément, Cully a été défini par le canton comme petit centre qui doit recevoir plus d'habitants.

La création du nouveau quartier de la gare de Cully est un exemple d'une telle phase d'investissements et de développement pour les générations futures. La desserte ferroviaire peut aussi faire devenir Cully, porte d'entrée de Lavaux entre Lausanne et Vevey.

Dans quelques années, la commune investira moins et son endettement tendra à diminuer.

Elle continuera naturellement à investir afin de maintenir à niveau les services relevant de la puissance publique, de développer l'attractivité de notre commune mais également dans la valorisation de son patrimoine immobilier, ce dernier étant appelé à générer des rentrées financières.

Le boursier communal

TRAVAUX

Route fermée, déchèterie ouverte!

La deuxième fermeture totale aura lieu du vendredi soir 16 octobre à 00h30 au lundi matin 19 octobre à 5 heures. Les bus remplaçant les trains s'arrêteront route de Lausanne, près de la Maison jaune en direction de Vevey et après le Garage central en direction de Lausanne.

Pendant ces journées, pour joindre les arrêts des lignes des bus 67, 381 et 382 sur la place de la gare, les piétons emprunteront la passerelle menant aux Fortunades. Vérifiez les horaires avant votre départ et comptez votre temps de déplacement entre les arrêts.

Le samedi matin, la déchèterie sera exceptionnellement fermée mais ouverte le vendredi après-midi 16 octobre de 14h à 19h.

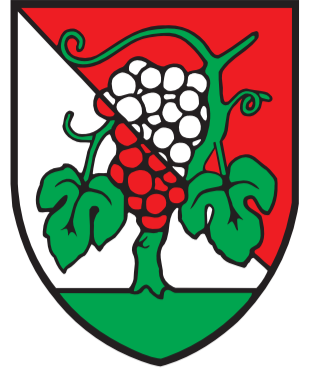
ODE À LUDWIG

par LAYLA RAMEZAN, piano, MAGDALENA LANGMAN, violon et JORDAN GREGORIS, violoncelle

Pour fêter les 250 ans de la naissance de Beethoven, nous avons choisi de mettre en lumière sa relation avec les musiques folkloriques, faisant de lui une véritable figure de la culture populaire. Le programme lui rend hommage à travers son trio no 1 et des chefs-d'œuvre virtuoses et expressifs d'Astor Piazzola et d'Arno Babadjanian, également influencés par les folklores musicaux de leur région et de leur temps.

Vendredi 9 octobre, Temple de Villette, concert à 19h30, puis apéritif.

la feuille



N° 08 – 2020

de Bourg-en-Lavaux

SOCIÉTÉ

Charte pour l'égalité salariale

L'égalité entre femmes et hommes est un principe fondamental de la Constitution fédérale et une valeur essentielle de notre société. Le secteur public se doit d'être exemplaire en matière de promotion de l'égalité professionnelle et de lutte contre toute forme de discrimination. La Municipalité a signé ce printemps la Charte pour le respect de l'égalité salariale dans le secteur public. Elle s'engage en tant qu'employeur, commanditaire de marchés publics ou organe de subventionnements à rendre effectif le principe constitutionnel de salaire égal pour un travail de valeur égale.

En vertu de la Charte, les engagements suivants sont pris :

1. Sensibiliser à la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) leurs collaboratrices et collaborateurs impliqués dans la fixation des rémunérations et l'évaluation des fonctions, mais aussi dans le recrutement, la formation et la promotion professionnelle.
2. Réaliser, au sein de l'administration, une analyse régulière du respect de l'égalité salariale.
3. Encourager, au sein des entités proches des pouvoirs publics, une analyse régulière du respect de l'égalité salariale.
4. Faire respecter, dans le cadre des marchés publics et/ou des subventions, l'égalité salariale en introduisant des mécanismes de contrôle.
5. Informer sur les résultats concrets de cet engagement, notamment en participant au monitoring effectué par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

TRADITIONS

Epeses en fête, 1^{er} mai 2021 !

Depuis plus de 20 ans et sans interruption, les vignerons de l'Appellation Epesses convient les amateurs de vins à une dégustation du nouveau millésime, le premier samedi du mois de mai.

A travers un village entièrement dédié au piéton, et ce durant toute une journée, une multitude de caveaux et stands accueillent les visiteurs dans une ambiance festive.

La covid-19 s'est installée et l'édition 2020 de la Fête à Epesses n'a pas pu avoir lieu. Le millésime 2019 n'eut pas sa fête. Mais l'adage dit « quand le vin est tiré, il faut le boire ! » Celui de la Fête avait été élaboré et mis en bouteille. Les vignerons d'Epesses proposent de fêter ce millésime 2019 de manière originale.

A l'achat d'un forfait dégustation de Fr. 80.- pour l'édition 2021 d'Epesses en fête, comprenant l'entrée, le verre de la fête, le repas de midi et un « tote bag » de produits de la région, vous recevrez par retour de courrier, le fameux Pot vaudois de la fête

d'une contenance de 140 cl. avec le millésime 2019, d'une valeur de Fr. 40.-.



Cette offre est valable jusqu'au 4 décembre 2020 et constitue une jolie idée de cadeau ou d'opportunité pour un apéro sympathique. Et le pot 2020 vous attend le 1^{er} mai 2021, jour de la fête.

Pour plus de renseignements: www.epesses-nouveau.ch

COMMUNE

Ce qu'en pense le boursier

La commission des finances et la commission de gestion de la commune se penchent régulièrement sur le budget et les comptes communaux. Ceci permet de définir les lignes d'évolution politique des finances communales.

Le boursier communal, lui, est aux premières loges pour analyser les détails et grandes lignes des mouvements d'argent. Son analyse de la situation permet de prendre un peu de recul devant les chiffres.

Il nous rappelle qu'il faut toujours avoir en tête que les comptes d'une commune doivent tendre à l'équilibre. L'exercice n'est jamais aisé car il y a continuellement des effets de double yo-yo entre les variations des dépenses et celles des revenus fiscaux. Tout l'art de la gestion est d'arriver à adapter le niveau des dépenses avec le niveau attendu des rentrées fiscales. Cela tient parfois aussi un peu de l'art divinatoire !

A titre d'exemple, si les comptes de la commune sont actuellement corrects, il y a lieu aujourd'hui de prévoir les effets possibles de la période de semi-confinement et de l'évolution de la covid-19 sur les charges ainsi que sur les recettes fiscales des années 2021 et suivantes.

De plus, l'évolution des politiques nationales et cantonales en matière de climat et de biodiversité aura aussi une incidence sur le ménage communal. Notre commune est notamment exposée à devoir prendre des mesures pour s'adapter aux effets des changements climatiques. Tous ces éléments demandent une attention soutenue car il faudra estimer à temps l'ampleur possible de ces futures charges.

L'impôt constitue la ressource principale d'une commune. Il a une fonction solidaire et permet d'assurer des prestations au service de tous. A cet effet, la commune minimise les risques, gère de manière stricte les dépenses et optimise le fonctionnement de ses services, notamment de la bourse. Ce dernier est en constante évolution, l'arrivée des nouvelles technologies digitales en matière de paiement et de facturation illustre bien la situation. Mais encore, il fait face aux réclamations toujours plus nombreuses qui relèvent souvent de la dérive de vouloir toujours plus avec moins et de la compréhension du rôle solidaire de l'impôt. Car c'est un fait, ce dernier ne permet pas d'affirmer individuellement « qui paie commande, donc j'ai droit à... »

Le boursier communal

DURABLE

Recharger les deux roues électriques

Dans le parking des Fortunades à Cully, les places de parc pour les deux roues sont équipées de quatre prises électriques.

Cette prestation gratuite à deux pas du bourg est encore peu connue ! N'hésitez pas à l'utiliser.

